

CRITERIUM FEDERAL - Echelon départemental

4EME TOUR

Samedi 14 mars 2020

HORAIRES

Pointage des licenes : **13 h 15 à 13 h 45**

Début de la compétition : **14 h 00**

Tout joueur absent à 13h45 (heure de fin du pointage sera considéré absent pour toute la compétition)

Il est impératif d'avertir le plus tôt possible les juges arbitres et le responsable de la compétition en cas de forfait. Pour tout forfait signalé après le mercredi précédant la compétition, le joueur aura jusqu'au mercredi suivant pour justifier de son forfait (§ 6 - Participation et forfait du règlement du Critérium échelon départemental)

Rappel : Pour les catégories -15, -13 et -11, la montée en division régionale n'est pas obligatoire si elle n'entre pas dans votre projet sportif. Toutefois vous devez, sous huit jours avertir le responsable de la compétition de votre refus d'accéder à la division supérieure afin que le nécessaire soit fait auprès de la commission régionale.

RESPONSABLE DE LA COMPETITION

Franck RISSER

risser.franck@gmail.com

Portable : 06.15.13.50.37

4ème Tour - LIEU DE COMPETITION

SECTION PALOISE-ASPTT TT

Salle ASPTT - Stade Jean Mermoz
29, Avenue de Lons

64140 BILLERE

JUGE ARBITRE PRINCIPAL

Marie POCHELU-GOUTENEGRE

marie.goutenegre@hotmail.fr

Corinne COME

come.exterieur@orange.fr

Diffusion :

Joueurs

Juge-Arbitres

Club organisateur

Responsables de clubs

Responsable de la compétition

Commission sportive